

1. Notre école

mission, ambitions, valeurs
 principes pédagogiques, mise en œuvre
 interdisciplinarité
 travail de maturité
 technologies de l'information et de la communication
 techniques de travail et gestion des apprentissages

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils
 compléments spécifiques à l'école

DISCIPLINE FONDAMENTALE: ITALIEN**Objectifs généraux**

L'enseignement de l'italien vise à développer chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu responsable s'ouvrant à la vie culturelle et sociale. Il l'aide à construire son identité dans un cadre qui favorise l'autonomie, la confiance et le respect de soi et des autres.

L'enseignement de l'italien permet à l'élève de se confronter à d'autres cultures, d'autres mentalités dans un esprit de tolérance et de réflexion critique. Il développe la faculté de l'élève à comprendre autrui, à communiquer et il stimule l'éveil de sa sensibilité et de son esprit créatif.

L'enseignement de l'italien incite l'élève à structurer sa pensée et à mener une réflexion sur ses propres processus d'apprentissage.

Explications

L'élève va non seulement communiquer dans la troisième langue nationale, mais également se familiariser avec des pays et des régions de langue italienne, des mentalités et des manières de vivre dont les influences se répercutent dans la vie quotidienne.

En apprenant l'italien, l'élève établit d'une part un dialogue enrichissant et durable avec un patrimoine culturel d'une importance capitale, d'autre part noue des liens entre l'Antiquité et le monde moderne.

L'élève est confronté à des textes littéraires ainsi qu'à des textes en usage dans les milieux professionnels.

L'élève se familiarise aussi avec des stratégies d'apprentissage basées sur d'autres formes d'expression (langage gestuel).

L'élève découvre la culture italoophone, où les relations humaines sont prépondérantes; il a ainsi l'occasion de trouver une complémentarité à sa manière de vivre.

Objectifs fondamentaux

Les objectifs de la maturité en italien se fondent sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'objectif visé à la fin de la formation est le niveau B2.

Connaissances

- Posséder les règles fondamentales de l'italien parlé et écrit.
- Disposer d'un vocabulaire suffisant pour saisir et émettre des messages de complexité variable.
- Connaître quelques stratégies permettant d'approcher, d'analyser, d'interpréter et d'exploiter des textes (littéraires ou non).
- Pouvoir distinguer les différents registres de la langue et les utiliser avec aisance.
- Prendre conscience des diversités régionales.
- Connaître quelques oeuvres marquantes de la littérature italienne.
- Connaître quelques aspects de la géographie, de la culture, de la vie politique, sociale et économique.

Savoir-faire

- Faire appel à ses compétences linguistiques et communicatives pour transmettre, par oral et par écrit, des messages de complexité variable de manière à être compris.
- Savoir utiliser différentes formes d'expression écrite (lettres, commentaires, prises de notes, résumés, rédaction, etc.).
- Faire appel à sa faculté associative et à la créativité pour décoder des informations et s'exprimer, de façon nuancée, oralement et par écrit.
- Approcher un texte en faisant appel à ses facultés analytiques, synthétiques et à son imagination, à des fins expressives, interprétatives ou créatrices.
- Repérer les informations essentielles de messages oraux de nature variée.
- Se servir des ouvrages de référence à disposition: grammaires, dictionnaires bilingues et monolingues, encyclopédies, etc.
- S'auto-évaluer avant de se fixer de nouveaux objectifs d'apprentissage; développer et exploiter les ressources et les stratégies d'apprentissage les mieux adaptées à sa personnalité pour atteindre ces objectifs.

Attitudes¹

- Développer la confiance en soi afin d'oser communiquer dans une langue étrangère.
- Pouvoir donner son avis, avoir la possibilité d'exprimer ses sentiments.
- Etre prêt à écouter l'autre dans un esprit de tolérance et de respect.
- Etre attentif à ses propres processus et stratégies d'apprentissage de la langue.

Annexes

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 10E ANNÉE

Des connaissances et des savoir-faire de base correspondant au niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) sont en principe requis pour l'entrée en 10e année.

Les élèves ne remplissant pas ces conditions peuvent malgré tout être admis. Un cours d'appui est organisé à leur intention durant le premier semestre, en classe de 3e.

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11E ANNÉE

L'élève doit être capable de saisir l'essentiel de messages simples et clairs (écrits et oraux) dans son environnement social et de s'exprimer de manière concise dans ce même contexte.

Ces connaissances correspondent au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

¹ Les enseignants tâchent de créer un climat qui encourage le développement des attitudes mentionnées ici, attitudes favorables à l'apprentissage des langues. Cependant ces attitudes ne sauraient en aucun cas faire l'objet d'une évaluation